Conseil de quartier Vallée de Fécamp	**Assemblée Générale**
	Visioconférence
	Le 12 janvier 2022

Présent.e.s

Conseill.er.ère.s

Anne Hedel
Armelle Lorier
Marie d'Angelo
Gérard Ludier
Elsabeth Denys
Franck Saluden
Heloise Menard
Robert Coutet
Michel Cerdan

Membre associée :

Rebecca Bristons

Pôle démocratie locale Mairie du 12e :

Quentin Foucal
Alexandre Male

Cabinet de la Maire du 12e :

Louise Bams

Excusées :

Rachida El Bekkal
Liliane Burkhalter

En rouge : votes de l'AG et demandes à la Mairie

En italique : interventions de Quentin Foucal, Alexandre Male (pôle démocratie locale) et Louise Bams (cabinet de la Maire du 12e)

Ordre du jour

Fonctionnement du Conseil de quartier :

Convocation des Assemblées Générales (AG) :

Le secrétaire regrette que le Pole ait refusé de convoquer l'AG fin décembre comme prévu.

Réponse du pôle démocratie locale :

Les AG doivent être convoquées avec un délai de 10 jours minimum du fait de la prévisibilité de ces réunions. De plus, la période des fêtes ne se prêtait pas à la convocation d'une AG en pleines vacances de fin d'année.

Le secrétaire prend note de cette règle de 10 jours, et regrette que de nombreuses convocations de la Mairie parviennent, elles, quelques jours seulement avant leur tenue.

Rappel des demandes concernant la publication des comptes-rendus,

- **Les comptes rendus d'AG** ne sont plus publiés sur le site de la Mairie du 12e depuis avril 2021 (manque AG des 15/06/2021, 07/09/2021, 23/09/2021, avec de nombreux manques entre 2018 et 2021.)
  Ces comptes rendus ne sont pas diffusés par la Mairie aux conseillers et membres associés, ce qui limite évidemment l'association des nouveaux membres aux travaux des Conseil de quartier.

Nous demandons à nouveau la publication des comptes rendus dès leur transmission au pôle démocratie locale, SANS ATTENDRE LES REPONSES DE LA MAIRIE (qui peuvent, sur certains sujets abordés, nécessiter des semaines d'instruction).

Réponse du pôle démocratie locale :
Certains comptes-rendus n'ont pas été publiés sur le site de la mairie et cela sera fait en ce début d'année. Une attention particulière sera portée sur la transmission des comptes-rendus aux conseiller-e-s de quartier avec la mise en place d'un nouvel outil de suivi de transmission des comptes-rendus au sein du pôle démocratie locale.

Ces comptes rendus sont des éléments d'information sur la teneur de débats, qui ne devraient pas nécessiter de contrôle administratif de la Mairie.

Toujours sur le site de la Mairie, la description des activités du Conseil de quartier, les projets déposés au Budget participatif datent de 3 ans.

Participation des associations du quartier

Nous redemandons au pôle, désormais sous la responsabilité du directeur du développement de la vie associative et citoyenne, de proposer aux associations intervenant dans le quartier de rejoindre le Conseil de quartier, comme prévu dans nos statuts.

Réponse du pôle démocratie locale :
Le lien sera fait en fonction des acteurs associatifs rencontrés par Quentin Foucal, directeur du développement de la vie associative et citoyenne. Toutefois, il rappelle que, souvent, seules les associations intervenant dans le quartier Vallée de Fécamp en lien direct avec ses habitant-e-s sont susceptibles d'être intéressées. Rejoindre le conseil de quartier doit être un souhait éclairé et cohérent de la part de l'association.

La communication aux membres associés :

Ils ne semblent ne recevoir ni les convocations aux AG ni les comptes rendus d'activité. Ce 'vivier' de contacts (400) est-il à jour ? Pourquoi ne pas le solliciter ?

Réponse du pôle démocratie locale :
La liste des membres du CDQ VDF a été mise à jour après la précédente AG. La crise sanitaire et les jauges réduites d'accueil dans les salles n'ont en effet pas permis d'inviter les membres associés comme en temps normal. Dans un format de réunion en distanciel, comme cette réunion, les membres associés sont évidemment invités et reçoivent le lien de connexion.
Concernant l'admission d'associations, un vote en AG est nécessaire à leur inclusion comme conseiller.ère.s dans les fichiers.

---

l'AG décide donc à l'unanimité d'admettre comme membres du CDQ VDF les associations suivantes, qui ont déjà demandé leur admission, pris part aux activités du CDQ VDF :

- Association UGOP
- Association des locataires de la Résidence Tourneux Fécamp (ALERTF)
- Association des locataire Boulevard Poniatowski
- CAF Rue de Charenton

Proposition de concertations inter-CQ 12e sur différents projets / thématiques :

Rappel de la précédente demande d'organiser des échanges entre les CDQ, qui sont confrontés aux mêmes difficultés et partageant de nombreux projets.

La faible participation des conseille.ère.s aux activités des Conseils rend impossible de travailler dans certains domaines à l'intérieur d'un seul CDQ.

- Réunion inter-secrétaires *: le Pole démocratie locale prévoit d'organiser cette réunion en février 2022*
- Réunion inter-trésoriers
- Groupes de travail/projet/thématique (Solidarité, animation,..)
- Echange de matériels (jardinage, animation,.. : inventaire des matériels existant ; commandes groupées de nouveaux matériels à mutualiser entre CDQ , stockage,…

Réponse du pôle démocratie locale :
Une réunion d'organisation inter-CQ en présence d'élu-e-s est en cours de préparation à destination des conseiller-e-s de quartier. Elle marquera le début de l'année 2022 et permettra d'aborder un certain nombre de sujets dont notamment le budget, les élections présidentielles à venir, le PLU… Pour information, les dates pressenties sont le 8 février ou le 14 février 2022.

Projet Patrimoines de nos quartiers

Rappel : il s'agit d'un projet déposé par le CDQ VDF au BP 2021 qui n'a pas été retenu, en raison d'une mauvaise interprétation lors de son instruction (le projet ne comporte aucun panneau ou installation sur les trottoirs, mais des « QR codes » renvoyant à la plateforme-numérique apposés sur trottoirs, végétaux ou façade (si accord).

Voir la maquette : http://itinerary.desarrollogbl.es/fr/

Ce projet a obtenu le soutien de l'adjoint en charge des patrimoines et est instruit par le pôle et Louise Bams du cabinet de la Maire : les services doivent se prononcer sur la faisabilité réglementaire et technique de la réalisation des supports QR codes. Une première évaluation du nombre de points à identifier dans une première phase est nécessaire.

Pour Vallée de Fécamp, on pourrait partir sur une cinquantaine de points à identifier.

Le secrétaire demande à nouveau que ce projet soit partagé avec les autres CDQ et acteurs locaux (Associations, écoles,…). Le projet avait reçu plusieurs soutiens en ce sens sur le site BP 2021 ; plusieurs secrétaires attendent de s'y associer.

Point financier :

· L' AG vote la demande de régularisation sur budget 2021, déjà annoncée :

1/ Annulation du soutien à La Chorba non engagé, pour un repas solidaire dans le quartier (cette association est entièrement mobilisée par l'accueil des SDF à l'hôtel de ville et ne pouvait engager des actions sur notre quartier), 500 euros avaient été voté lors de la précédente AG.

2/ En remplacement de cette annulation, contribution à l'association des locataires Tourneux Fécamp pour repas solidaire : 400 euros

Le pôle prend note de cette demande, mais ne peut garantir que cette demande puisse être prise en compte sur le budget 2021.

· Point sur le budget et le reliquat budgétaire.

Budget fonctionnement :

Dotation : 3306 euros

Voté (engagé) : 2210 euros

Dépensés : 667 euros l'écart s'explique par le non versement par la Mairie des 500 euros pour la Bagagerie et des 400 euros pour l'Asso locataire Tourneux Fécamp (location crypte église de 400 euros)

Demande de report : 2600 euros (reliquat 2021 + report 2020)

Budget investissement :

Dotation : 8624 euros

Votés : 3973 euros

Dépensés : 466 euros L'écart s'explique par la non réalisation de l'entourage du potager Charenton-Jardiniers, 3500 euros, la Régie de quartier puis Interface n'ayant pu assurer la prestation faute de personnel disponible)

Demande de report : 22128 euros (reliquat 2021 + reports années antérieures)

Les conseill.ère.er.s demandent que :

- les dépenses votées en AG de septembre (Bagagerie et Asso locataires Tourneux Fécamp)
- les dépenses votées ce jour (cf. ci-dessous soient imputées à l'exercice 2021, cette AG remplaçant celle prévue en décembre ; le Pole démocratie locale avait garanti que la modification de date n'avait pas d'incidence sur la comptabilité du CDQ.

Réponse du pôle démocratie locale :

Le pôle précise qu'il ne peut pas garantir comment seront gérés les reports de budget de fonctionnement entre 2021 et 2022. Les montants reportés seront annoncés en mai 2022.

Concernant les dépenses 2021, il n'aurait pas été possible de prendre les budgets votés en AG décembre sur l'exercice 2021, la comptabilité étant close.

Il est rappelé qu'il n'y a jamais eu de problème de trésorerie insuffisante pour mener à bien des projets de Conseil de quartier. Il est donc important de se concentrer sur des projets pouvant être réalisé plutôt que sur ce qu'il resterait à dépenser. Le pôle reste à votre disposition pour vous conseiller et mener à bien vos dépenses de fonctionnement et d'investissement qui doivent être pensées dès le début d'année civile.

Budget Participatif

Suite Vœu du 08/09/2021 :

Conseil d 'arrondissement 09/11/2021, réponse de la Maire ;

· Compte rendu de la présentation du vœu au conseil d'arrondissement du 9 novembre et réponse écrite de la Maire (cf. ci-joint la lettre de Madame la Maire en réponse, envoyée par courrier postal mais que toutes et tous ne semblent pas avoir reçu).

Appel à refonder le Budget participatif

· Vote à l'unanimité de l'Appel pour une refondation du Budget Participatif, rédigé par plusieurs membres du CDQ VDF (cf. Ci-joint).

Ce document, rédigé par les conseillères et conseillers ayant participé chaque année aux précédents BP, propose un ensemble COHERENT d'améliorations des procédures du BP à chaque étape (appel à projets / Sélection / mobilisation / vote).

Il répond à la proposition de Madame la Maire du 12e lors du Conseil d'arrondissement du 9/11/2021 de transmettre à la Mairie centrale des propositions d'amélioration du BP.

Ce document a été déjà transmis à la Mairie du 12e depuis plusieurs semaines (Maire, adjoints, cabinet, pôle démocratie locale) et à la Mairie centrale par l'association Les Parques à la suite de la réunion du 7 janvier.

Il n'a reçu aucune réponse précise : le courrier de la Maire du 12e répondait au Vœu de l'AG du 08/09/2021 sur les projets déposés au BP 2021, mais pas à ces propositions pour les prochaines éditions, qui ont été rédigées APRES le conseil d'arrondissement du 09/11/2021.

Des propositions sont-elles soutenues par la Mairie du 12e ? Lesquelles ? La Mairie centrale a-t-elle répondu ?

Réponse du pôle démocratie locale :
Vos propositions de modifications concernant le règlement général du Budget Participatif Parisien ont été remontées par l'association Les Parques avec qui vous avez pu échanger le 7 février. Nous n'avons pas, à ce jour, de retour quant de la Mairie centrale à ce sujet mais ne manqueront pas de vous informer dès qu'une réponse vous sera adressée.

Dépôt de projets Budget participatif

Le calendrier de dépôt des projets au BP 2022 a été annoncé en décembre 2021 : du 5 au 25 janvier. Les délais ont donc été raccourcis par rapport aux éditions précédente.

Nous avions demandé au contraire un allongement de ces délais, afin de permettre une véritable mobilisation des habitants et adapter les procédures du nouveau BP pour tenir compte de l'expérience

de 2021.

Le Pole et le cabinet confirment les règles de l'édition du BP2022 annoncées par la Mairie centrale. Concernant l'instruction des projets dans le 12e , ils rappellent :

- L'engagement de la Maire du 12eme dans son courrier d'organiser des échanges entre porteurs de projets, et services (pole, techniques) pour instruire les projets
- Les ressources mises en place pour aider au dépôt de projets : réunions thématiques, avec l'Association Les Parques, permanences à la Maison des Associations,..

Ils confirment que les projets ne doivent pas porter sur l'aménagement de l'espace public (« pas de marteau piqueur »), ces aménagements seront engagés quartier par quartier dans le cadre du programme Embellir Paris (2021 : Jardin de Reuilly ; 2022 Aligre).

L'AG examine plusieurs possibilités de projets à déposer :

- Re-déposer des projets déjà votés mais non réalisés, en « rappel » (ex. Plantation d'arbres rue de Gravelle) ;

- Re-déposer des projet éliminés avant vote en 2021 : le courrier de la Maire confirme qu'ils seraient hors périmètre BP2022 ; le projet patrimoines » est instruit dans un autre cadre, et son dépôt au BP aurait donc peu d'utilité, voire retarderait son instruction en cours ;

  Par exemple, concernant la végétalisation, le BP pourrait accepter des proposition d'installations de bacs, mais la DEVE refuse ces installations en bacs, et oblige à des végétalisations pleine terre qui sont ipossibles dans le cadre du BP2022 (« marteau-piqueur)

- Nouveau projets à déposer ou auxquels s'associer. Très peu concernant le quartier ont été déposés sur le site du BP, auxquels le CDQ pourrait s'associer. L'Association des Locataires Tourneux Fécamp ne re-déposera pas de projet, compte tenu de l'échec au BP2021).
  Armelle annonce que le Jardin des 2 lauriers déposera un projet d'ouverture d'un accès direct au jardin depuis la rue Claude Decaen, sans passer par la Petite ceinture. Le CDQ s'associera à ce projet sur le site du BP, car le Jardin des 2 lauriers est contre de ressource pour nos opérations de végétalisation, et que l'accès via la Petite ceinture pose régulièrement des problèmes logistiques (cf. compte-rendu opérations végétalisations).

Après une longue discussion, aucune de ces pistes ne s'avère donc possible. Le maintien à l'identique des règles du BP 2022, et en particulier l'impossibilité d'intervenir sur l'espace public, qui est le domaine d'action des CDQ, élimine de facto toute proposition de notre part.

Une nouvelle fois, cette règle restreindra de facto le périmètre du BP à des bâtiments et espaces municipaux (écoles, parcs et jardins, ..).

Le délia de prévenance de 10 jours pour convoquer une AG rend difficile la convocation d'une nouvelle réunion avant le 25/01 et la clôture du dépôt des projets.

C'est donc avec un immense regret que le CDQ VDF ne déposera pas de projet au Budget Participatif, pour la première fois depuis sa création.

Le CDQ examinera s'il s'associe à des projets déposés par des habitants ou d'autres acteurs.

Le secrétaire contacte les directeurs d'école pour les informer de l'opportunité d'obtenir des budgets et informer les parents d'élèves afin qu'ils profitent de l'occasion pour déposer des projets d'équipement des écoles et autres réparations.

Végétalisation :

- **Compte rendu des actions.**

Peu d'entretien nécessaire en cette saison pluvieuse. Les espaces « reconquis » l'an dernier ont tenus, malgré des arrachages, et adoptés par les voisins.

Armelle rappelle le début d'équipements de nouveaux pieds d'arbres Permis de végétalisés CDQ-VDF Boulevard Poniatowki, malgré la fermeture de la Petite ceinture et donc du Jardin des 2 lauriers, ou le matériel était entreposé : nettoyage, protection de certains végétaux endémiques ou plntés, travail de la terre, entourage en bambous légers. Avec les associations de locataires des résidences voisines.

- Problèmes de voisinage et sécurité sur le potager Charenton Jardiniers (suite) :

Regain d'agressivité périodique de l'occupante d'une partie du potager, avec installations hors norme. Le recours au « menuisier Polonais » pour cette installation n'a pas arrangé les choses (conseillères et voisines agressées verbalement).

- Situation au Jardin des 2 Lauriers (accès...) : voir ci-dessus « Budget particiatif ».

Vote de deux budgets :

- Investissement : 300 euros Matériel et fournitures bois (Leroy Merlin ?) : réalisation par conseillers et voisins-arroseurs d'étiquettes et marquage pyrogravés sur bois, pour les espaces végétalisés.
- Investissement ou fonctionnement : 300 euros Truffaut : matériel jardinage et plants printemps 2022

Plan Local d'Urbanisme :

- Demande du calendrier 2022 des réunions et d'informations relative à la concertation à venir.

Le pole enverra prochainement une série de dates d'explication/formation pour phase 2 du PLU : propositions

Compte rendu de la réunion du Comité sécurité prévoyance 12 du 14 décembre

Le secrétaire résume la dernière réunion en distanciel avec Mairie, commissariat, bureau du procureur. Tendance baissière de la délinquance (très forte même par rapport a 2020, atypique en raison du confinement).

Le douzième demeure un arrondissement à faible criminalité. Exception, comme au plan national, les violences familiales et faites aux femmes, en raison de l'amélioration de l'écoute et réception des plaintes au commissariat ou directement à l'hôpital en cas de violence.

Le commissaire rappelle que nos quartiers présentent la plus forte densité de SDF de Paris, en raison des gares et Bois de Vincennes et abords, avec problèmes de sécurité possibles, notamment entre résidents

précaires.

Il a été demandé aux participants de ne pas communiquer les chiffres diffusés pendant la réunion, qui devaient être diffusés et explicités ultérieurement.

Le secrétaire du CDQ VDF a rappelé la demande concernant les données d'accidentologie sur la voie publique, afin d'éclairer les demandes d'aménagements. Le commissariat a pris note de cette demande récurrente.

Concernant les résidents sans domicile fixe, l'AG rappelle ses alertes régulières sur une situation endémique et qui s'aggrave (campement de plusieurs dizaines de tentes sous les tunnels ferroviaires). Les actions mises en place sont mal adaptées à la diversité des situations (maraudes,..).

Nous demandons à nouveau qu'un minimum d'hygiène soit assurée pour ses personnes, et regrette à nouveau que les propositions d'installation pérennes ou mobiles d'accès à l'eau potable, toilettes et douches soient systématiquement rejetées par la Mairie.

Le pole confirme la situation sécuritaire de l'arrondissement.

Le document présenté à la réunion sera diffusé prochainement. Concernant les résidents SDF, il rappelle les déplacements et actions de la Maire du 12e et ses adjoints pour mise à l'abri des réfugiés du parc de Bercy.

De même, Place Henry Fresnais, des aménagements de l'espace public conçus pour mieux gérer les personnes SDF sur la place.

<u>Questions diverses</u>